



profitez des meilleurs prix Sud pour Noël



RÉSERVEZ DÈS AUJOURD'HUI !

À ces prix-là, nos forfaits de **Noël**, s'envolent rapidement!

DÉPARTS DE MONTRÉAL • 7 NUITS • TOUT INCLUS

Varadero

BelleVue
Palma Real
★★★★½

999\$

24 décembre

Varadero

Tryp Peninsula
Varadero
★★★★½

929\$

19 décembre

Punta Cana

Barcelo Bavaro Palace
Deluxe Classe Prestige
★★★★½

1149\$

18 décembre

La Romana

Gran Bahia Principe
La Romana Royal Golden
★★★★½

1259\$

19 décembre

Puerto Vallarta

Las Palmas by
by the Sea
★★★★½

1339\$

23 décembre

Cayo Santa Maria

Melia Cayo
Santa Maria
★★★★½

1339\$

25 décembre

Cayo Coco

Melia Cayo
Guillermo
★★★★½

1439\$

23 décembre

Puerto Plata

Bahia Principe San Juan
Club Golden
★★★★

1439\$

24 décembre

Punta Cana

Occidental Grand Punta
Cana Club Préférence
★★★★

1529\$

22 décembre

Saint-Martin

Mercure Saint Martin
& Marina
★★★★½

1569\$

24 décembre

Petits-déjeuners seulement

Ixtapa

Tesoro
Ixtapa
★★★★

1729\$

23 décembre

Antigua

Jolly Beach
Resort & Spa
★★★★½

1849\$

25 décembre

Sainte-Lucie

Smugglers Cove
Resort & Spa
★★★★

1849\$

25 décembre

Jamaïque

Gran Bahia Principe
Jamaica Royal Golden
★★★★★

1939\$

24 décembre

Riviera Maya

Ocean Breeze
Riviera Maya
★★★★

2099\$

24 décembre

DÉPARTS DE MONTRÉAL. Prix par personne, en occupation double, catégorie de base, incluant les taxes et frais applicables. Prix valides pour les nouvelles réservations individuelles effectuées le 13 décembre 2011, sous réserve de disponibilité. Les prix peuvent changer sans préavis. En cas de disparité entre ce feuillet et les prix en système, ces derniers ont priorité. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat ou CanJet. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Collection Soleil 2011-2012 de Vacances Transat. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (n° 825121). Ses bureaux sont situés au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 500, Montréal (Québec) H2X 4C2. // 12 décembre 2011

Prix excluant le 3,50\$/1000\$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au *Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages*.